

**INSCRIPTIONS saison 2021/2022**

L'École de Danse vous propose de renouveler dès à présent votre adhésion pour la saison 2021/2022.

**Les élèves déjà adhérents sont prioritaires par rapport aux nouveaux arrivants jusqu'au FORUM des Associations.**

**Les dossiers complets** peuvent être envoyés ou déposés à Mme HERVIN Alexandra 61 avenue Georges Clémenceau – 95270 VIARMES.

Ou rendus le jour du Forum des Associations (Seuls les dossiers complets seront traités).

**AUCUN dossier ne devra être déposé en Mairie de Viarmes**

- 1) - la **fiche d'inscription recto-verso** que vous trouverez ci-joint, dûment complétée
  - 1) - le **questionnaire de l'état de santé pour les mineurs ou un certificat médical** indiquant que l'élève est apte à pratiquer l'activité choisie **pour les majeurs et le mineurs ayant répondu OUI** au moins une fois dans le questionnaire de l'état de santé (**Obligatoire dès le 1<sup>er</sup> cours**).
  - 2) - **1 enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse** afin que nous puissions vous faire parvenir le planning des répétitions.
  - 3) - **Le montant de la cotisation annuelle (possibilité de payer en trois chèques encaissés en octobre, novembre et décembre 2021) (Merci de noter au dos de chaque chèque le nom de votre enfant si différent du votre)**
  - 4) - **1 chèque de 10 € par élève pour 1 cours** pour participer à l'achat des tissus et autres costumes pour les Galas de fin d'année (sauf Barre au sol).
- Ou** **1 chèque de 15 € par élève à partir de 2 cours** pour participer à l'achat des tissus et autres costumes pour les Galas de fin d'année (sauf Barre au sol).
- Et/ou** **1 chèque de 50 € par élève** pour les frais d'inscriptions aux divers concours et participation aux tenues (**Uniquement Classe concours Hip Hop**).
- 5) - **1 chèque de 19 € par élève** pour la licence A (Loisir) de la Fédération Française de Danse.
- Ou** **1 chèque de 21 € par élève** pour la licence B (Compétiteur) Classique Préparatoire 3 uniquement (**Merci de noter au dos de chaque chèque le nom de votre enfant si différent du votre**)

Ainsi, vous n'aurez pas d'inscriptions à faire en septembre 2021. **Les cours débuteront le lundi 13 septembre 2021.**

**Cotisations 2021/2022 :**

<b>COURS</b>	<b>Cotisation annuelle</b>
Éveil / Initiation (1/2 heure)	<b>129 €</b>
Baby Hip Hop (3/4 d'heure)	<b>159 €</b>
Initiation Modern'Jazz (3/4 d'heure)	<b>159 €</b>
10 séances de Barre au sol à la carte	<b>100 €</b>
<b>Classique/Modern'jazz/Hip Hop/Barre au sol</b>	
* 1 cours	<b>198 €</b>
* 2 cours	<b>342 €</b>
* 3 cours	<b>471 €</b>
* 4 cours	<b>597€</b>
* 5 cours	<b>711€</b>
* 6 cours	<b>816 €</b>
* 7 cours	<b>912 €</b>
* 8 cours	<b>996 €</b>
* 9 cours	<b>1071 €</b>

Cordialement,  
LE BUREAU



ÉCOLE DE DANSE DU PAYS VIARMOIS

## FICHE D'INSCRIPTION Saison 2021/2022

	Inscription adulte	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant
Nom :				
Prénom :				
Né(e) le :				
<b>Inscription au cours de : (inscrivez le nombre de cours par semaine et par discipline)</b>				
Éveil/Initiation		.....cours	.....cours	.....cours
Danse Classique	.....cours	.....cours	.....cours	.....cours
Initiation Modern Jazz		.....cours	.....cours	.....cours
Modern Jazz	.....cours	.....cours	.....cours	.....cours
Baby Hip Hop		.....cours	.....cours	.....cours
Hip Hop	.....cours	.....cours	.....cours	.....cours
Classe Concours Hip Hop	.....cours	.....cours	.....cours	.....cours
Danse Contemporaine	.....cours	.....cours	.....cours	.....cours
Danse Africaine	.....cours	.....cours	.....cours	.....cours
Barre au Sol	.....cours	.....cours	.....cours	.....cours

Barre au sol 10 séances à la carte

**NOM des Parents** (si différent de celui de l'enfant) : .....

**Adresse Complète** : .....

**E-Mail des parents (obligatoire)** : .....

N° portable maman	N° portable papa	N° personnel (si majeur)	N° en cas d'urgence

N'oubliez pas de joindre à cette fiche le **DOSSIER COMPLET** :

- Pour les **mineurs** : **Questionnaire de l'état de santé**. Toutefois, si au moins une des réponses à ce questionnaire est OUI, un certificat médical sera **obligatoire**.  
Pour les **majeurs** : **Certificat médical d'aptitude à la danse**. Nous vous rappelons qu'il est **obligatoire** dès le premier cours. S'il n'est pas en notre possession **avant le 01/10/21** les élèves seront accueillis **mais ne pourront pas pratiquer l'activité**.
- 1 enveloppe timbrée avec votre adresse
- 1 chèque** à l'ordre de L'École de Danse du Pays Viarmois en règlement de la cotisation annuelle (Votre enfant ne pourra pas pratiquer l'activité **si nous n'avons pas les chèques au 01/10/21**) :
  - du **montant de la cotisation annuelle**
  - **pour la classe concours** : du **montant de la cotisation annuelle, et un chèque de 50 € par personne** pour les frais d'inscriptions aux concours et la participation aux tenues.
- 1 chèque** par adhérent à l'ordre de L'École de Danse du Pays Viarmois pour participer à l'achat des tissus et autres costumes pour les Galas de fin d'année (sauf Barre au sol) :
  - de **10 euros pour 1 cours**
  - de **15 euros pour 2 cours ou plus**
- 1 chèque** par adhérent à l'ordre de L'École de Danse du Pays Viarmois pour l'adhésion à la FFD :
  - de **19 euros** pour la licence A (Loisir)
  - de **21 euros** pour la licence B (Compétiteur) [**UNIQUEMENT Classique Préparatoire 3**]

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-joint **et m'engage à le respecter / à le faire respecter par mon (mes) enfant(s)**.

Date : .....

Signature :

Siège social : Hôtel de Ville - 95270 VIARMES

Association loi 1901 n° 0952008117 en date du 20/12/01. SIRET : 443 287 610 00010

Salle de danse : 8, rue Eugène Lair - 95270 VIARMES (Entrée de la CPAM - 2<sup>ème</sup> étage) **Mail** : ecolededansedupaysviarmois@gmail.com





ÉCOLE DE DANSE DU PAYS VIARMOIS

## Droit à l'image 2021/2022

Je soussigné(e) :

Nom, .....

Prénom.....

Adresse.....

Autorise sans limitation de durée et gracieusement par la présente l'École de Danse du Pays Viarmois à photographier ou à filmer et à diffuser les photos ou films réalisés dans le cadre des activités faites au sein de l'école de danse sur lesquels figurent :

\*-mon (mes) enfant(s)

\*- Et / Ou moi-même si je pratique une activité au sein de l'école.

*\*entourer la (les) bonne(s) réponse(s)*

Date : .....

Signature :

## Autorisation de sortie 2021/2022

Je soussigné(e) :

Nom, .....

Prénom.....

Adresse.....

**Autorise mon (mes) enfant(s) à sortir seul(s) quelle que soit l'heure lors des répétitions exceptionnelles telles que Pré-générale, Générale ainsi que lors des Galas de fin d'année.**

Date : .....

Signature :



## ÉCOLE DE DANSE DU PAYS VIARMOIS

### RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2021 / 2022

#### ARTICLE I : ENGAGEMENT

Tout adhérent s'engage pour le bon fonctionnement de l'École de Danse du Pays Viarmois à respecter le présent règlement. Tout manquement pourra entraîner la radiation de l'adhérent à l'association.

#### ARTICLE II : INSCRIPTION

L'inscription à l'École de Danse du Pays Viarmois peut se faire en 3 temps :

- ✓ Dès le mois de juillet pour une réinscription.
- ✓ Lors du Forum des Associations en septembre pour une 1<sup>ère</sup> inscription.
- ✓ A la suite d'un cours d'essai qui aura obligatoirement lieu courant septembre.

Lors de l'inscription, une fiche de renseignement recto-verso sera remplie et remise au bureau de l'association accompagnée des documents suivants :

- ✓ Un certificat médical indiquant l'aptitude à la pratique de la discipline choisie (obligatoire également pour les adultes).
- ✓ 1 enveloppe timbrée libellée aux nom et adresse des parents.
- ✓ 1 chèque du montant de la cotisation annuelle.
- ✓ 1 chèque pour participer à l'achat des tissus et autres costumes pour les Galas de fin d'année.
- ✓ 1 chèque correspondant à une licence A ou à une licence B selon les cas pour l'adhésion à la Fédération Française de Danse

Le questionnaire relatif à l'état de santé des mineurs et le certificat médical d'aptitude à la pratique de la discipline choisie sont obligatoires dès le premier cours. Ces documents sont obligatoires et sans ceux-ci l'élève se verra refuser l'accès au cours.

Il est également demandé de signaler aux professeurs de danse toute information importante concernant la santé de l'élève.

#### ARTICLE III : COTISATION ANNUELLE ET ADHÉSION

- ✓ La cotisation annuelle est votée lors de l'Assemblée générale de l'École de Danse du Pays Viarmois

Le montant annuel de la cotisation est exigible le jour de l'inscription. Il est versé :

- En espèces
- En 1 chèque à l'ordre de l'École de danse du pays Viarmois (possibilité de faire 3 chèques encaissables au cours des mois d'octobre, novembre et décembre)
- En coupons sport ANCV

Des facilités de paiement plus importantes peuvent être acceptées selon les cas.

Toute inscription engage l'adhérent au paiement de la cotisation qui est due pour l'année.

**Dès le 3<sup>ème</sup> cours, le montant de la cotisation annuelle est acquis et ne fera l'objet d'aucun remboursement.**

**Tout manquement à cette obligation entraînera l'exclusion de l'élève.**



## ÉCOLE DE DANSE DU PAYS VIARMOIS

Une participation de 10 € par élève pour 1 cours ou de 15 € à partir de 2 cours est demandée aux familles pour l'achat des tissus et costumes pour les spectacles de fin d'année (sauf Barre au sol).

Uniquement Classe concours Hip Hop : une participation de 50 € par élève est demandée aux familles pour les frais d'inscriptions aux concours et tenues de scène.

Chaque adhérent cotise annuellement à la Fédération Française de Danse par l'achat d'une licence A ou B selon les cas.

### **ARTICLE IV : ASSURANCES**

L'École de Danse du Pays Viarmois est affiliée à la Fédération Française de Danse. La délivrance de licences à tous nos adhérents permet de bénéficier **d'une assurance en garantie civile et professionnelle pour les associations (M.M.A.)**

**Le contrat "110 646 200" souscrit par la Fédération Française de Danse offre des garanties complètes pour ses structures affiliées et ses licenciés.**

### **ARTICLE V : DÉBUT DES COURS ET CONGÉS SCOLAIRES**

**Les cours débutent le lundi 13 septembre 2021.** Les cours sont assurés toutes les semaines à l'exception des congés scolaires de la zone C et des jours fériés.

### **ARTICLE VI : DÉROULEMENT DES COURS**

✓ Lieux et horaires

Les cours de danse se déroulent selon les jours et horaires :

- Salle de danse - 8 rue Eugène Lair à VIARMES

Les élèves devront arriver en avance afin d'être prêt(e)s pour le début du cours (cf. § Tenue).

L'École de Danse du Pays Viarmois se réserve le droit de modifier l'organisation des cours ou de les supprimer en cas d'inscriptions insuffisantes.

✓ Tenue **obligatoire**

Chaque discipline requiert une tenue adaptée pour le bon déroulement des cours et la progression de chaque élève

- Danse classique

Justaucorps de la couleur du niveau (voir professeur), jupette (facultatif), collant de danse classique, chaussons de danse.

***Les élèves attacheront leurs cheveux en chignon et ne porteront pas de culotte sous le collant.***

- Danse modern' jazz

Justaucorps, collant sans pied ou leggings noirs, chaussons noirs de modern' jazz.

***Les élèves attacheront leurs cheveux.***

- Barre au sol

Tenue confortable type jogging / leggings / tee-shirt, chaussettes ou chaussons.

***Les élèves attacheront leurs cheveux.***



## ÉCOLE DE DANSE DU PAYS VIARMOIS

- Hip-hop

Tenue confortable type jogging / leggings / tee-shirt, ***baskets noires (dans un sac) réservées à la salle de danse et à mettre sur place.*** (Jeans et sweat à capuche interdits)

- Classe concours Hip-hop

Leggings noir / tee-shirt, ***baskets noires (dans un sac) réservées à la salle de danse et à mettre sur place.***

- Danse contemporaine

À voir avec le professeur

- Danse Africaine

À voir avec le professeur

### **ARTICLE VII : RÈGLES DE VIE**

*Les vestiaires seront indisponibles pour une durée indéterminée.*

*La distanciation et les règles sanitaires devront être respectées (voir document distribué lors des inscriptions et affiché à la salle de danse).*

*Du gel hydro-alcoolique sera mis à disposition à l'entrée du bâtiment.*

*Les chewing-gums sont interdits.*

*Les portables sont interdits dans la salle de danse et devront être rangés dans le sac de sport.*

*Les bijoux sont interdits.*

*Les autres objets de valeur doivent rester à la maison.*

*L'École de danse du Pays Viarmois ne saurait être tenue responsable des bijoux ou autres objets de valeur en cas de perte ou de vol*

✓ Accompagnateurs

Il n'est pas possible d'assister aux cours ni de rester dans le hall d'entrée pendant le déroulement du cours.

✓ Responsabilités

**Les élèves mineurs devront être accompagnés et récupérés par un adulte responsable dans les vestiaires de la salle de danse.**

L'École de danse du Pays Viarmois ainsi que ses professeurs ne sauraient être tenus responsables des élèves en dehors des heures de cours non accompagnés par un adulte responsable.

### **ARTICLE VIII : ABSENCES**

Chaque élève est inscrit à un ou plusieurs cours en fonction de son niveau. En cas d'absence de l'élève, le(les) cours ne pourra (ont) être rattrapé(s).

Les professeurs feront l'appel à chaque cours et pointeront les présences. En cas d'absence, et dans la mesure du possible, les professeurs devront être prévenus.

En cas d'absence du (des) professeur(s) l'École de Danse du Pays Viarmois utilisera tous les moyens de communication mis à sa disposition pour prévenir dans les meilleurs délais. Un affichage sera mis à l'entrée de la salle de danse.

Dans la mesure du possible le(les) cours sera (ont) rattrapé(s) à une date ultérieure.



## ÉCOLE DE DANSE DU PAYS VIARMOIS

### ARTICLE IX : STAGES

Des stages seront proposés tout au long de l'année (moyennant participation supplémentaire). L'École de Danse du Pays Viarmois utilisera tous les moyens de communication mis à sa disposition pour en informer les adhérents.

Les inscriptions et règlements se feront auprès des professeurs. Le règlement du stage interviendra avant la date butoir et validera l'inscription.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de non participation au stage.

L'École de danse du Pays Viarmois se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'inscriptions insuffisantes.

### ARTICLE X : GALA DE FIN D'ANNÉE

#### ✓ Gala

Chaque année un gala est organisé. Plusieurs représentations sont organisées et les élèves souhaitant y participer devront s'engager par écrit (document à remettre signé aux professeurs en janvier) à être présents à tous les spectacles et à toutes répétitions sur scène.

Pour rendre possible ces manifestations, l'École de Danse du Pays Viarmois fera appel à des parents bénévoles (coupes des tissus, réalisation de décors, installation de la salle, technique, surveillance et encadrement des élèves...)

Le jour de la répétition générale et des spectacles **les élèves devront arriver à l'heure, coiffé(e)s et maquillé(e)s**. Un photographe sera présent lors de la répétition générale pour photographier les élèves qui le souhaitent.

Les élèves mineurs seront avant le début des représentations et à la fin de celles-ci sous la responsabilité des parents ou représentants légaux.

Les élèves mineurs resteront dans l'enceinte du bâtiment et ne seront pas autorisés à sortir. A la fin des spectacles, ils ne pourront quitter les vestiaires qu'accompagnés d'un adulte responsable sauf dérogation signée sur la fiche d'inscription en début de saison.

Les bijoux et autres objets de valeurs sont interdits. L'École de Danse du pays Viarmois ne saurait être tenue responsable en cas de perte ou de vol.

Lors des répétitions sur scènes, les mêmes règles de sécurité et de responsabilités s'appliquent que pour le déroulement des cours.

#### ✓ Costumes et tenues

Les tissus et explications pour les costumes seront fournis par l'École de Danse du Pays Viarmois. Les costumes seront réalisés par les parents et conservés par les élèves à l'issue des représentations.

Les justaucorps, tutus et autres tenues appartenant l'École de Danse du Pays Viarmois seront prêtés aux élèves contre un chèque de caution de 30 € et devront être restitués à l'issue des représentations.

Les tenues achetées pour le Hip-hop seront également conservées par les élèves à l'issue des représentations.

Pour l'École de Danse du Pays Viarmois  
Mme Alexandra Hervin, Présidente.



# Avant de me rendre à mon cours de danse :

## Je mets

(si possible et selon ma discipline)



Ma tenue



Je lave mes mains



Je prends mes précautions

## Je porte



Si j'ai plus de 11 ans



Tenue de ville

Ou



Tenue de sport

## Je prends



Sac de sport



Gel hydro-alcoolique



Bouteille d'eau



Mouchoirs en papier



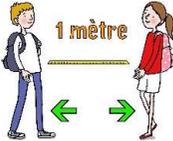
## À la salle de danse :

- Les vestiaires seront fermés jusqu'à nouvel ordre, seul le hall d'entrée est accessible

- Je range mon  et ma  et mes  dans mon 

- Je lave mes  ainsi que mes  (si je danse pieds nus) avec du  juste avant de commencer le cours

- Je retire mon  au dernier moment et je pose ma  dans la salle de danse sur la 

- Je respecte la distanciation sociale    dans le hall et dans la salle de danse

-  ne doivent pas rester dans le hall d'entrée pendant mon cours

## NOTE D'INFORMATIONS

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous inscrire dans notre école et nous vous remercions de votre confiance.  
Les cours de notre école reprendront à partir du :

**lundi 13 septembre 2021**

Nous vous rappelons que notre école est organisée et gérée par des **personnes entièrement bénévoles** tout au long de l'année (hors personnel enseignant).

Si vous avez des **difficultés financières**, nous sommes là pour en parler et trouver avec vous une solution afin que votre enfant puisse bénéficier des cours de notre école.

Nous savons que l'équipement pour une danseuse est cher, alors nous avons mis en place un **système de dons d'équipements** de danse (ballerines, justaucorps, collants...) dont votre enfant peut bénéficier. **N'hésitez pas à nous contacter.**

Un spectacle aura lieu en fin de saison. Nous vous informerons en temps utile des dates et du déroulement des répétitions.

Nous insistons pour que vos enfants soient présents lors de ce spectacle car ce gala de fin d'année est le couronnement d'une année de travail, pour les élèves et leurs professeurs.

Si vous avez un souci quelconque, une question, n'hésitez pas à contacter un membre de notre Bureau, nous sommes à votre écoute.

**Notre assemblée générale se tiendra en novembre 2021 (date à confirmer).**

Nous souhaitons vivement vous rencontrer à cette occasion. C'est le lieu idéal pour recevoir vos observations sur l'organisation et le fonctionnement de notre association. C'est aussi à ce moment que **seront élues les personnes vous représentant et qui assureront bénévolement** la gestion de l'école. Nous annoncerons lors de cette réunion le calendrier de la saison.

A cette occasion nous ferons également appel à toutes les personnes qui voudront bien nous rejoindre au sein de notre association. Les bonnes volontés seront toujours les bienvenues.

Nous vous souhaitons une bonne saison 2021/2022.

LE BUREAU





## ECOLE DE DANSE DU PAYS VIARMOIS

### COTISATIONS - 2021 / 2022

	<b>COTISATION ANNUELLE</b>	<i>1er Versement</i> octobre	<i>2ème Versement</i> novembre	<i>3ème Versement</i> décembre
	<b>En Euros</b>	<i>En Euros</i>	<i>En Euros</i>	<i>En Euros</i>
<b>Eveil / Initiation classique</b> (1/2 h.)	<b>129</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>43</b>
<b>Baby Hip Hop / Initiation</b> <b>Modern'jazz</b> (3/4 h.)	<b>159</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>53</b>
<b>1 COURS</b>	<b>198</b>	<b>66</b>	<b>66</b>	<b>66</b>
<b>2 COURS</b>	<b>342</b>	<b>114</b>	<b>114</b>	<b>114</b>
<b>3 COURS</b>	<b>471</b>	<b>157</b>	<b>157</b>	<b>157</b>
<b>4 COURS</b>	<b>597</b>	<b>199</b>	<b>199</b>	<b>199</b>
<b>5 COURS</b>	<b>711</b>	<b>237</b>	<b>237</b>	<b>237</b>
<b>6 COURS</b>	<b>816</b>	<b>272</b>	<b>272</b>	<b>272</b>
<b>7 COURS</b>	<b>912</b>	<b>304</b>	<b>304</b>	<b>304</b>
<b>8 COURS</b>	<b>996</b>	<b>332</b>	<b>332</b>	<b>332</b>
<b>9 COURS</b>	<b>1071</b>	<b>357</b>	<b>357</b>	<b>357</b>

### **ADHESION A LA FEDERATION FRANCAISE DE DANSE**

*A régler par chèque séparément :*



Licence A (Pratique en Loisir)	<b>19 €</b>
Licence B (Pratique en Concours)	<b>21 €</b>

### **PARTICIPATION TISSUS/COSTUMES POUR LES GALAS DE FIN D'ANNEE**

*A régler par chèque séparément :*

<b>Pour chaque adhérent</b> <small>(sauf barre au sol):</small>	1 cours	<b>10 €</b>
	2 cours ou plus	<b>15 €</b>
	<b>Classe Concours (Inscriptions aux concours)</b>	<b>50 €</b>

**QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES**

(Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport)

*Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale :  
Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.  
Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.*

Faire du sport : c'est recommandé pour tous.  
En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?  
Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille <input type="checkbox"/>	un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ans	
Depuis l'année dernière		OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)**

- |   |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Te sens-tu très fatigué (e) ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?                                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Te sens-tu triste ou inquiet ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Pleures-tu plus souvent ?   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Aujourd'hui**

- |   |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?      | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Questions à faire remplir par tes parents**

- |   |                          |                          |
|---|--------------------------|--------------------------|
| Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?<br>(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.**